

Compte rendu sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du 12 mai 2025
au siège 34 Grand Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le DOUZE du mois de MAI à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 05 mai 2025.

Présents : Mmes LAMARQUE et VANNI et Messieurs BOLTZ, CORRADI, FOURNIER (sauf point 51), HEISER, MATELIC, MULLER (sauf point 51), ROVIERO et SCHWEIZER.

Membres absents excusés : M. MUNIER, M. MULLER (au point 51) et M. FOURNIER (au point 51)

Membre absent : M. FAVIER

Le Président ouvre la séance à 18h30, annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

DB 2025-43 - Opération Ravalement de façades – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de la campagne ravalement de façades, pour un montant total de 4 500 €.

DB 2025-44 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 4 500 €.

DB 2025-45 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) – Attribution de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers, dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 8 777 €.

DB 2025-46 - Pôle entrepreneurial « Le Phoenix » - Conditions générales d'utilisation des espaces et des services associés – Adoption

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les conditions générales des contrats de prestation de services liés à l'utilisation des espaces du Phoenix et des services associés,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer lesdits contrats d'adhésion

DB 2025-47 - Pôle Entrepreneurial « Le Phoenix » - Demande d'assujettissement à la T.V.A.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'opter pour l'assujettissement à la TVA pour les opérations liées à l'exploitation du pôle entrepreneurial « Le Phoenix »
- DÉCIDE de procéder aux formalités déclaratives nécessaires auprès de la Direction Générale des Finances Publiques,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette démarche.

DB 2025-48 - Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés – Lot n° 2 (collecte en points d'apport volontaire des ordures ménagères résiduelles, des emballages ménagers recyclables et des biodéchets) - Avenant n°1

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de procéder à la modification du bordereau des prix unitaires du lot n° 2 (prestations supplémentaires éventuelles) du marché de collecte des déchets ménagers et assimilés attribué à la Société CITRAVAL – Chemin de Ramonville 57120 ROMBAS, entraînant de ce fait une baisse du montant total du marché à hauteur de 134 475 € TTC, celui-ci passant de 3 078 363,65 € TTC à 2 943 888,65 € TTC
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 au marché de collecte des déchets ménagers et assimilés 2024-16, lot 2 : collecte en points d'apport volontaire.

DB 2025-49 - Protection et mise en valeur de l'Environnement – Convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de poursuivre le partenariat engagé depuis plusieurs années avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour assurer le suivi des actions menées pour la protection et la valorisation des pelouses calcaires du « complexe Fensch-Orne » situées sur le territoire de la Communauté de Communes
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention à passer à cet effet avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour la période 2024/2025.

DB 2025-50 - Convention Territoriale Globale (CTG) - Réalisation d'un diagnostic technique et rédaction d'un plan d'actions opérationnel en vue de son renouvellement - Participation financière des Communes membres – Convention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de répartir, comme suit, le reste à charge du coût de la réalisation d'un diagnostic technique et rédaction d'un plan d'actions opérationnel en vue du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Communauté de Communes et ses Communes membres :

COLLECTIVITÉ	Participation
CCPOM	2 382 €
Amnéville	490 €
Bronvaux	23 €
Clouange	162 €
Marange-Silvange	294 €
Montois-la-Montagne	123 €
Moyeuvre-Grande	330 €
Moyeuvre-Petite	20 €
Pierrevillers	66 €
Rombas	430 €
Rosselange	108 €
Ste-Marie-aux-Chênes	204 €
Vitry-sur-Orne	132 €
TOTAL	4 764 €

- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de participation financière à passer à cet effet

DB 2025-51 - Maisons France Services Rombas et Marange-Silvange - Mise à disposition des locaux par les villes de Rombas et Marange-Silvange - Convention

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ACCEPTE la mise à disposition, à titre gratuit, par les Villes de Rombas et de Marange-Silvange, des locaux destinés à héberger les antennes « France Services »,
- DÉCIDE de passer une convention avec les Villes de Rombas et de Marange-Silvange afin de formaliser cette mise à disposition
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer ces conventions, ainsi que tous les documents y afférant.

DB 2025-52 - Plan de Mobilité Simplifié – Arrêt du projet et lancement des procédures de consultation des partenaires et de participation du public

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'arrêter le Plan de mobilité simplifié (PdMS) de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, tel que présenté en annexe,
- AUTORISE le lancement des consultations et concertations prévues par le Code des Transports,
- DÉCIDE de mandater le Président pour transmettre le document aux Personnes Publiques Associées et organiser la concertation avec les habitants et acteurs locaux,
- DEMANDE au Président de présenter au Bureau Communautaire, à l'issue de ces démarches, un projet final de PdMS intégrant les contributions recueillies, en vue de son adoption définitive,
- Et AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette décision.

DB 2025-53 - Association « CCPOM Convivialité » - Versement de la subvention annuelle pour 2025

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 6 200 € à l'association « CCPOM Convivialité » pour l'année 2025,
- Et DÉCIDE de procéder à son versement.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités
- Tableau de bord financier
- Tableau de bord « Ordures Ménagères »
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades »
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat »
- Tableau de bord « Isolation thermique »
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme »
- Tableau de bord « Petite Enfance »
- Tableau de bord « Action sociale »
- Tableau de bord « Maisons France Services »
- Tableau de bord « Aide aux équipements de développement durable »
- Tableau de bord « Fonds de concours pour la transition écologique et énergétique »
- Tableau de bord « Mobilité »
- Autres communications

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h00.



Le Président,

Lionel FOURNIER